

Feuille de route 2021-2024

Préambule :

La loi d'orientation relative à l'enseignement supérieur et la recherche adoptée le 22 juillet 2013 encourage un renforcement à l'échelle territoriale des collaborations entre établissements universitaires et grandes écoles.

Elle souligne également le rôle spécifique des collectivités territoriales dans la structuration des sites universitaires et dans les actions de proximité liées à l'accueil et à la vie des étudiants.

Depuis 2017, Angers Loire Campus agit pour structurer le pôle universitaire angevin afin de renforcer son attractivité dans un cadre où l'excellence académique, l'implication économique et le développement de nouvelles compétences peuvent contribuer harmonieusement au développement du territoire en lien étroit avec les collectivités, le CROUS et la CCI.

ALC est donc à l'écoute de l'écosystème angevin et permet la mise en synergie de ses membres.

Membres d'ALC, la CCI et ALM (ALDEV) permettent, grâce à leur veille, aux établissements d'être informés de tout développement ou volonté d'implantation d'entreprises sur notre territoire et de pouvoir ainsi répondre aux besoins que celles-ci peuvent exprimer. Les établissements peuvent de leur côté donner une connaissance exacte de leurs forces et expertises aux acteurs sus-mentionnés.

Au début de l'année universitaire 2020-2021, le conseil de groupement d'ALC a décidé de travailler sur une nouvelle feuille de route pour les années 2021-2024.

Le conseil des membres a d'abord réfléchi sur ce qui fait sens ensemble et permet de mieux caractériser la valeur ajoutée du Groupement d'Intérêt Scientifique « Angers Loire Campus ».

Dans un second temps les membres ont réfléchi aux différentes actions qui pourraient être menées dans les années à venir en fixant des axes de travail portés par les différents groupes de travail.

Les objectifs et les axes de travail constituent les deux parties de cette feuille de route.

I Objectifs

Le conseil des membres a posé deux objectifs :

- Agir dans les directions où Angers Loire Campus peut apporter une valeur ajoutée au-delà des politiques menées par chacun des établissements en terme d'attractivité de l'ESR sur le territoire angevin.
- Définir l'intérêt commun (ce qui fait socle entre nous) pour engager une coopération efficace entre les établissements.

Le conseil de groupement d'ALC a défini un certain nombre d'axes de travail afin d'atteindre ces deux objectifs : attractivité et coopération.

Ces axes de travail sont regroupés au sein des deux commissions existantes : La commission Vie Etudiante et la Commission Formation, Recherche, Innovation.

Afin d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre des actions décidées dans les groupes de travail, il est nécessaire de prévoir un relais administratif au sein de chaque commission.

Ce sont les structures (établissements ou collectivités) la vice-présidence de ces commissions qui assurent la mise à disposition d'un personnel chargé d'assumer ce rôle.

GT Commission Vie Etudiante (CVE)	GT Commission Formation recherche innovation (FRI)
Orientation	International
Santé et logement	Innovation
Accueil et accompagnement	Entrepreneuriat étudiant
	Mutualisation des équipements et des services
	GT Transformation pédagogique

II Axes de travail

Les objectifs rappelés ci-dessus ont permis de dessiner des axes de travail considérés comme prioritaires pour les années à venir. Ces axes ont été définis par groupe de travail et sont énoncés ci-dessous. Les établissements membres de ces groupes de travail définissent leur calendrier de travail et les livrables attendus. Les pilotes de ces GT doivent remonter aux pilotes des commissions les CR de leurs réunions et l'état d'avancement de leur travail au conseil des membres au moins une fois par an.

Commission FRI : Vice-présidence assurée par Benoit PILLET, Vice-Président chargé de l'enseignement supérieur et de l'international et (?)

GT international :

Le GT est piloté par l'UA et Agrocampus Ouest.

Ce GT existait mais sa constitution avait été définie sans obligatoirement prendre en considération des éléments relatifs à ce qui est propre aux politiques menées par chacun des établissements en matière d'attractivité de leurs écoles et université. Dans le cadre des objectifs proposés ci-dessus, un certain nombre d'axes de travail ont été proposés au GT qui les a approuvés en les amendant légèrement.

Les axes retenus sont les suivants :

- L'amélioration des conditions d'accueil des étudiants, chercheurs et doctorants internationaux
- La collaboration sur les actions de visibilité à l'international
- Une cartographie des partenariats et une mise en cohérence des politiques de coopération en réunissant les expertises académiques et les milieux socio-économiques afin d'atteindre une masse critique suffisante pour être visible et attractif au niveau international (ex : organisation des summer-schools)

GT Innovation :

Le GT est piloté par l'ESA et la CCI.

Ce GT est complètement nouveau même si précédemment un Gt était organisé autour de la silver économie. Le conseil des membres a décidé de fixer des axes de travail plus larges et laissent aux établissements le soin de fixer ses actions pour la nouvelle feuille de route. Le groupe de travail devra néanmoins réfléchir au travers de deux priorités :

- Soutenir et collaborer avec les entreprises du territoire dans le cadre du développement de leurs services Recherche et Développement pour chaque projet où la collaboration entre les établissements d'Angers Loire Campus apporte une valeur ajoutée
- Soutenir des axes transversaux et structurants pour le développement du territoire : Territoire intelligent, RSE au sens des Objectifs de Développement Durables définis par l'ONU dans la résolution adoptée le 25 septembre 2015.

A partir de ces priorités le groupe de travail devra décider de la faisabilité des actions à mettre en œuvre et d'un calendrier de livrables

GT Entrepreneuriat :

Le GT est piloté par l'ALDEV et Angers Technopole.

Il doit obligatoirement associer le réseau PEPITES. L'entrepreneuriat étudiant est un élément structurant majeur d'une insertion professionnelle réussie des étudiants. L'ensemble des établissements peuvent prétendre à bénéficier du réseau PEPITES mais des actions de coopérations entre les établissements pour valoriser les actions collectives et entretenir les liens avec les milieux socio-économiques sont nécessaires.

Les axes retenus sont les suivants :

- Une mise à jour de la cartographie effectuée par le groupe de travail en 2019
- Etablir un état des lieux des initiatives en cours afin de déterminer les priorités du groupe de travail dans le cadre du soutien PEPITES afin de mutualiser les actions collectives entre les établissements et développer des initiatives communes.

Comme pour les autres groupes il s'agira de déterminer des actions prioritaires, un calendrier et des livrables.

GT Mutualisation :

Les pilotes du GT sont l'UA et l'ENSAM.

Compte tenu de sa taille, l'Université d'Angers dispose de ressources techniques (reprographie, plateformes techniques de recherche...) et de services aux étudiants (SUIO-IP, SSU, SCDA, SUAPS, nouveau service de la culture, LabUa...) très importants. Dans le cadre de conventions de partenariats avec les autres établissements du périmètre ALC, il peut être intéressant de mutualiser ces services et ces équipements.

- Travailler sur une coordination des établissements en termes de services aux étudiants : lesquels et pourquoi faire ? Quelle réciprocité pour l'UA ?
- Recenser l'ensemble des équipements techniques de recherche des différents établissements et services supports (audiovisuel, reprographie, numérique). Quelles formes de partenariats ?
- **Le groupe devra déterminer une liste de coopérations possibles, les modalités juridiques de cette coopération et un calendrier de livrables.**

GT Transformation pédagogique :

Les pilotes du GT sont l'UA et l'ENSAM ;

Ce groupe de travail existe depuis 2015 et constitue une mise en réseau des différentes personnes chargées de l'innovation et transformation pédagogique dans chaque établissement. Ce groupe fonctionne très bien et a pu au fil des années, créer une véritable communauté de pratiques et de ressources au service de la pédagogie sur le territoire angevin.

Il a permis la co-construction de supports pédagogiques (tutoriels, quizz...) et organiser différents évènements tels que les journées pédagogiques annuelles. Les différents travaux ont conduit à des publications à caractère scientifiques. Pendant l'année covid, un retour d'expérience des pratiques d'enseignement à distance a été co-construit et une enquête a été diffusée à l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs. Le conseil des membres n'a pas souhaité intervenir sur ce groupe le laissant fixer lui-même ses actions.

Les thèmes de travail en cours et à venir sont les suivants :

- Accompagnement à l'évaluation à distance des apprentissages
- Fraude aux examens à distance
- Capitalisation des ressources pédagogiques à l'échelle d'ALC
- Propriété intellectuelle
- Développement des compétences pédagogiques des E-EC
- Soft skills et numérique responsable

Commission Vie étudiante : Vice-Président : Christophe ROUVRAIS (ESAIP) et Benjamin KIRSCHNER (adjoint à la jeunesse)

Cette commission a rendu un certain nombre de livrables dans la précédente feuille de route (soirées et intégration étudiantes qui a donné lieu à l'élaboration d'une charte de bonne conduite, organisation du concert du campus day). Le conseil des membres a souhaité élargir le périmètre de cette commission à des groupes de travail portant sur l'accompagnement des étudiants suite à la crise sanitaire et aux questions d'orientation dans les parcours du supérieur.

Le conseil des membres décide de la constitution de deux groupes de travail qui pourront donner lieu le cas échéant à des sous-groupes en fonction des thématiques retenues

GT Accueil et accompagnement des étudiants :

Pilotes : Ville d'Angers- CROUS

Il est décidé que ce groupe de travail comporte différents volets jugés comme prioritaires et différents dans leurs objectifs.

- Accueil, soirées et intégration des étudiants.
- Santé, Logement, Social : Le Crous et ALM réfléchissent ensemble à des solutions pour faire face à la rentrée 2021
- Projets et engagements étudiants. Sur ce sujet le soutien à la création de l'épicerie solidaire par la Fé2A est une illustration d'une thématique croisée entre projet étudiant versus engagement solidaire et lutte contre la précarité. D'autres projets solidaires ou répondant aux objectifs de développement durables pourraient être définis, sélectionnés et soutenus dans le cadre de projets mixant différents établissements d'ALC.
- Le groupe de travail devra décider de la création éventuelle de sous-groupes selon les trois thématiques sus-visées ainsi que de livrables et d'un calendrier de mise en œuvre.

GT Orientation :

Il s'agit là d'un nouveau groupe qui a été considéré comme répondant à un objectif nécessaire par l'ensemble des établissements d'ALC. L'objectif est de mieux informer les lycéens des parcours et formations existant sur le territoire et créer une synergie ou dynamique plus importante dans le cadre du continuum bac-3 bac +3.

Pilote : ESAIP et Université d'Angers

Les axes de travail sont les suivants :

- Une cartographie, établissement par établissement, des liaisons Lycées-ESR
- Un lien à consolider avec le projet Etoile